

NOTE AUX CANDIDATS

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

# Candidats individuels ou inscrits à une formation d'enseignement à distance

## SESSION JUIN 2025 - OUVERTURE DU SERVEUR INTERNET

## du 10 octobre 2024 à 10h00 au 13 novembre 2024 à 19h00

<u>www.ac-poitiers.fr</u> / rubrique Examens ou, <u>https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat</u>

ATTENTION : Les inscriptions se font uniquement par Internet. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA RECUE APRES CETTE DATE.

#### 1. PRE-INSCRIPTION :

Vous devez vous connecter au portail candidat CYCLADES disponible sur le site <u>www.ac-poitiers.fr</u> rubrique « **examens** » (ou directement sur <u>https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat</u>) et choisir l'examen concerné.

Inscrivez-vous rapidement sans attendre les derniers jours avant la date de clôture : vous éviterez ainsi les risques d'encombrement.

Si vous vous êtes déjà présenté à la session 2024, vous avez déjà un compte Cyclades : allez directement à l'étape 2.

### Etape 1 : Créer votre compte Cyclades

Cette étape est nécessaire pour pouvoir vous inscrire. Votre adresse mail doit être valide et unique. Conservez bien votre mot de passe pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat. Suite à la création de votre compte, vous recevrez un mail : vous avez 48h pour cliquer sur le lien « Activer mon compte », sinon votre compte sera supprimé.

#### Etape 2 : Vous inscrire

Connectez-vous à votre compte et procédez à votre inscription via l'onglet « m'inscrire ».

A l'issue de l'inscription, ne pas oublier d'enregistrer.

Aller dans l'espace « mes documents » pour éditer le récapitulatif de votre inscription et la liste des pièces justificatives.

- > Vous pouvez ensuite modifier votre pré-inscription jusqu'au 13 novembre 2024 avant 19h00.
- Si vous changez d'adresse postale, vous devrez aussitôt communiquer la nouvelle adresse, par courriel au Rectorat via les adresses indiquées ci-dessous.

### 2. INSCRIPTION DEFINITIVE :

Dès la finalisation de votre inscription sur internet :

- enregistrer votre inscription,

- <u>télécharger</u> votre récapitulatif d'inscription en cliquant sur « visualiser/imprimer » ou dans le menu « Mes documents »,

- dans le menu « Mes justificatifs », <u>déposer</u> l'ensemble des pièces justificatives demandées en sélectionnant « Ajouter » puis <u>valider</u> en cliquant sur « J'ai fourni toutes mes pièces » avant le 13 novembre 2024.

> En cas de difficulté technique, vous pouvez adresser l'ensemble des pièces par voie postale au Rectorat.

Pour tous renseignements, consultez le site internet du rectorat : <u>www.ac-poitiers.fr</u> / rubrique Examen ou :

→ Pôle industriel, tertiaire : 05.16.52.64.55 / 05.16.52.64.56 / pole.industriel.tertiaire@ac-poitiers.fr

→ Pôle services, alimentation, hôtellerie : 05.16.52.64.50 / 05.16.52.64.53 / pole.sah@ac-poitiers.fr